



Projection et débat dans le cadre de la Nuit blanche du cinéma et du droit à la santé ©OMS ©CNDHL'Association des Rencontres Méditerranéennes du Cinéma et des Droits de l'Homme (ARMCDH) a organisé, les 29 et 30 juin 2018, la 7^{ème} édition de la Nuit blanche du cinéma et des droits de l'Homme, sur le thème du droit à la santé. Cette édition a été organisée avec l'appui de l'OMS, d'ONU Femmes, de l'OIM, de l'UNHCR, et de l'Institut culturel italien.

Avec le cinéma comme point d'entrée, cette édition aborde la question du droit à la santé comme l'un des fondamentaux de la Déclaration internationale des droits de l'homme et du Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels. La Constitution de l'OMS établit que « la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain ». Le droit à la santé comprend l'accès, en temps utile, à des soins de santé acceptables, d'une qualité satisfaisante et d'un coût abordable. Ce droit se traduit par la couverture sanitaire universelle dont le but est de permettre que tous les individus aient accès aux services de santé dont ils ont besoin, sans discrimination et sans difficultés financières.

L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser le public aux principales questions liées au droit à la santé et à la responsabilité de l'État à garantir un droit égal à la santé à tous les citoyens. L'événement permet ainsi au public de s'informer à travers la projection de films, ainsi

que de s'engager en débattant avec les experts invités.

La soirée du 29 juin a été consacrée à une veillée cinématographique en plein air avec la projection de films traitant de différentes questions liées à la santé. Au programme, six films (documentaires, fictions, courts- et longs-métrages) représentant six pays (Maroc, Italie, Royaume-Uni, France, Liban et Afrique du Sud), ont été projetés.

Un débat a été organisé le lendemain, avec la participation de l'OMS représentée par Mme Leila Rhiwi (ONU Femmes), la contribution d'une chercheuse en droits de l'homme à la Cour suprême de justice au Mexique, et celle du vice-coordonnateur du Collectif Droit à la Santé. Ce débat a permis un échange autour de la question du droit à la santé sous l'angle du positionnement du système onusien, de la jurisprudence de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et de la politique nationale en matière de santé.

Thursday 25th of April 2024 10:37:39 AM